

Perspectives

Apériodique – n°24/125 – 2 mai 2024

Le point de vue

En Afrique sub-saharienne, les questions migratoires et climatiques sont à la croisée des chemins

Les migrations africaines, aussi bien « internes » qu'« externes » continuent de subir des pressions persistantes à la hausse. Les faibles opportunités économiques, la pauvreté endémique, les dynamiques démographiques et les contextes conflictuels, conjugués aux effets du changement climatique, en sont les principales causes.

En effet, bien que l'Afrique sub-saharienne ait connu une croissance économique soutenue depuis le début du siècle, **la région continue d'avoir les revenus moyens par habitant les plus faibles du monde.** Aujourd'hui, on estime que près de 35% de la population en Afrique sub-saharienne vit sous le seuil de pauvreté, créant une pression sur les membres des ménages afin de répondre aux besoins essentiels.

Par ailleurs, **l'Afrique continue de connaître une croissance démographique plus importante que toute autre région du monde.** En effet, la population africaine devrait doubler, passant de 1,2 milliard à 2,5 milliards d'habitants en 2050 tandis que 10 à 12 millions de jeunes Africains devraient rejoindre la population active chaque année, créant de nouvelles tensions sur les marchés du travail du continent.

Enfin, **les conflits non résolus dans la région continuent de générer un nombre important de populations déplacées de force.** En outre, le retour à des régimes autoritaires et autocratiques a provoqué une vague de déplacements. À titre d'illustration, le déclenchement du conflit au Soudan, en 2023, a entraîné 6 millions de déplacements transfrontaliers supplémentaires. Cela s'ajoute aux mouvements de population générés par les conflits au Soudan du Sud, en République démocratique du Congo (RDC), en République centrafricaine et en Somalie, entre autres.

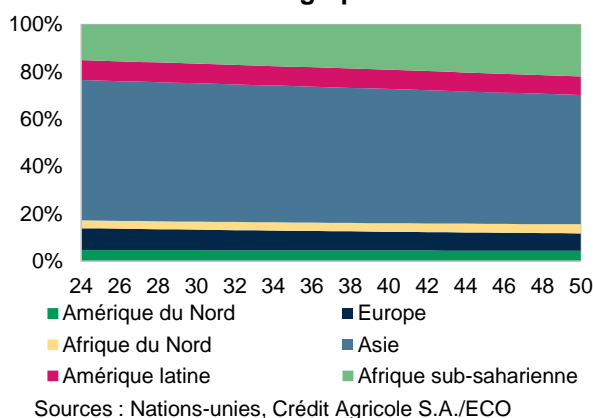
Dans cette perspective, **le changement climatique s'ajoute aux enjeux cités** dans la mesure où ce phénomène a entraîné, jusqu'ici, une réduction de 34% de la croissance de la productivité agricole en Afrique sub-saharienne depuis 1960, contribuant, aujourd'hui, à un climat d'insécurité alimentaire sans précédent au sein de la région.

Selon les prévisions de la Banque mondiale, **le changement climatique, et sous-entendu l'intensification des inondations et des sécheresses, sera à l'origine de près de 10% de l'ensemble des migrations « transfrontalières » en Afrique d'ici 2050.**

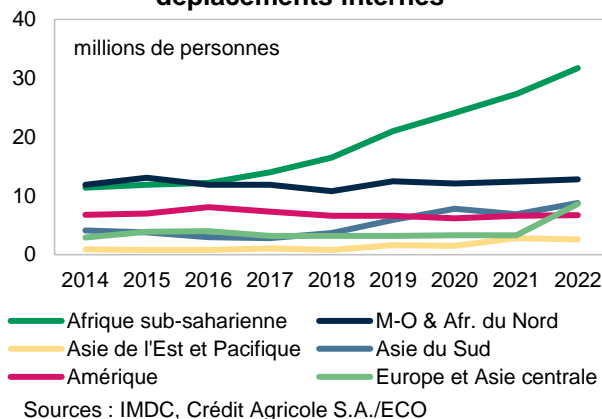
Pour autant, les effets du changement climatique se traduiront surtout par une hausse des migrations dites « internes », c'est-à-dire à l'intérieur des pays, le plus souvent des zones rurales vers les zones urbaines : un phénomène bien connu par la région durant ces dernières années.

Les moyens de subsistance ruraux durables (cultures agricoles, systèmes de production alimentaire, ressources en eau) devenant de plus en plus précaires en raison du réchauffement climatique et des catastrophes naturelles, une part croissante des migrants pourrait être forcée de subir ces déplacements « internes » de manière permanente.

**Afrique sub-saharienne :
démographie**



**Afrique sub-saharienne :
déplacements internes**



Plusieurs exemples récents tendent à confirmer ce scénario :

En Somalie, une sécheresse inédite a entraîné le déplacement de près de 1,1 million de personnes, un record pour le pays, tandis que la concurrence pour des ressources réduites dans les zones rurales a aggravé la précarité liée à la sécheresse.

Au Madagascar, plusieurs tempêtes ont diminué la capacité d'absorption des sols et aggravé l'insécurité alimentaire, entraînant plus de 290 000 déplacements internes, le chiffre le plus élevé jamais enregistré pour le pays.

Au Burundi, les pluies torrentielles et les inondations liées notamment au débordement du lac Tanganyika ont entraîné, l'année dernière, le déplacement de plusieurs dizaines de milliers de personnes et amputé les moyens de subsistance de plus de 10% de la population, en grande majorité rurale.

À présent, **des scénarios de mobilité climatique estiment que près de 5% de la population africaine pourrait se déplacer en raison des effets du changement climatique d'ici 2050**, contre 1,5% aujourd'hui.

Bien que les communautés économiques régionales (CER) jouent un rôle croissant dans le démantèlement des obstacles à la circulation des personnes, **la question migratoire inter et intra-continentale reste au cœur des préoccupations. Cela est d'autant plus vrai que la mobilité climatique renforce l'intérêt pour la refonte de la politique migratoire.**

Dans cette perspective, **les migrations imputables au dérèglement climatique doivent être reliées à ses causes et aux émissions de gaz à effet de serre (GES)**. Le financement du fonds « perte et dommages », acquis par les pays impactés lors de la COP28, est essentiel, en raison des investissements nécessaires pour faire face aux effets du changement climatique (sécheresses et inondations extrêmes, élévation des eaux littorales, incendies de forêts, variations des températures) et mettre en place des programmes d'adaptation et d'aide à la résilience des populations. ■

Thomas Morand
thomas.morand@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
30/04/2024	France – Conjoncture – Flash PIB : légère accélération du PIB au T1 2024, à +0,2%, comme prévu	France
30/04/2024	France – Programme de stabilité, un manque de crédibilité et de cohérence, ainsi que des défis	France
29/04/2024	Zone euro – Scénario 2024-2025 : l'attention se déplace de l'inflation vers la croissance	Zone euro
26/04/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
27/04/2024	Soudan – Un an après le déclenchement du conflit, l'économie est au point mort	Afrique sub-saharienne
28/04/2024	L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires – Viandes	Agroalimentaire
25/04/2024	Une intrigante croissance chinoise	Asie
19/04/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
18/04/2024	Afrique sub-saharienne – Une reprise économique fragile et des défis en suspens	Afrique sub-saharienne
17/04/2024	Hong Kong – Un pas de plus vers la Chine	Asie
17/04/2024	Fintech Outlook Premier trimestre 2024 – À la croisée des chemins	Fintech
16/04/2024	Italie – Scénario 2024-2025 : 2024, alea jacta est	Italie
16/04/2024	Royaume-Uni – Scénario 2024-2025 : début d'un cycle de croissance molle	Royaume-Uni
16/04/2024	Italie – Scénario 2024-2025 : 2024, alea jacta est	Italie
16/04/2024	France – Une moindre hausse du taux d'intérêt moyen sur la dette des entreprises qu'en zone euro	France

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille**Documentation :** Elisabeth Serreau – **Statistiques :** DataLab ECOContact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr**Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Internet :** <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>**iPad :** application [Etudes ECO](#) disponible sur l'App store**Android :** application [Etudes ECO](#) disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.